



## BETTERAVES

L'ensemble des parcelles sont à 100% de couverture

Maladies du feuillage : Evolution de la rouille sur Nord-Pas de Calais, faible évolution de la cercosporiose

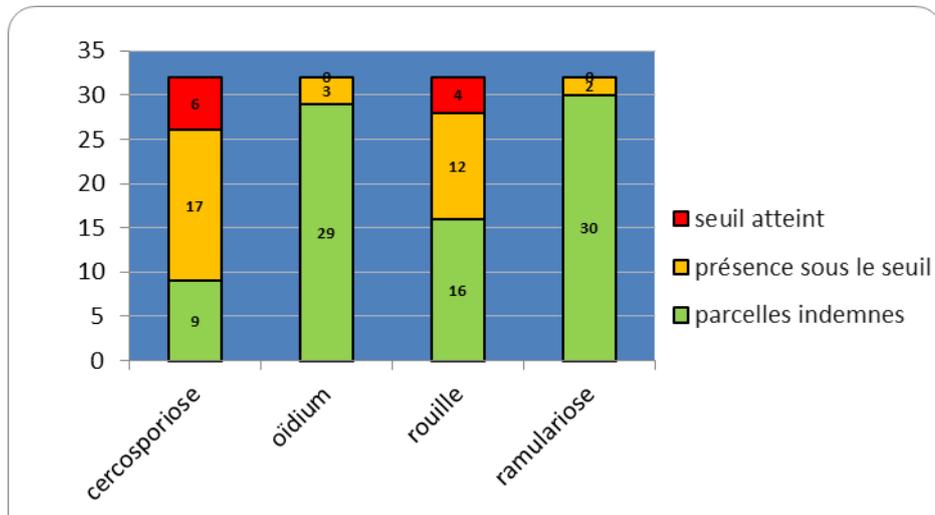
# BETTERAVES

46 parcelles observées cette semaine.

Toutes les parcelles du réseau sont à 100% de couverture du sol.

## BIOAGRESSEURS

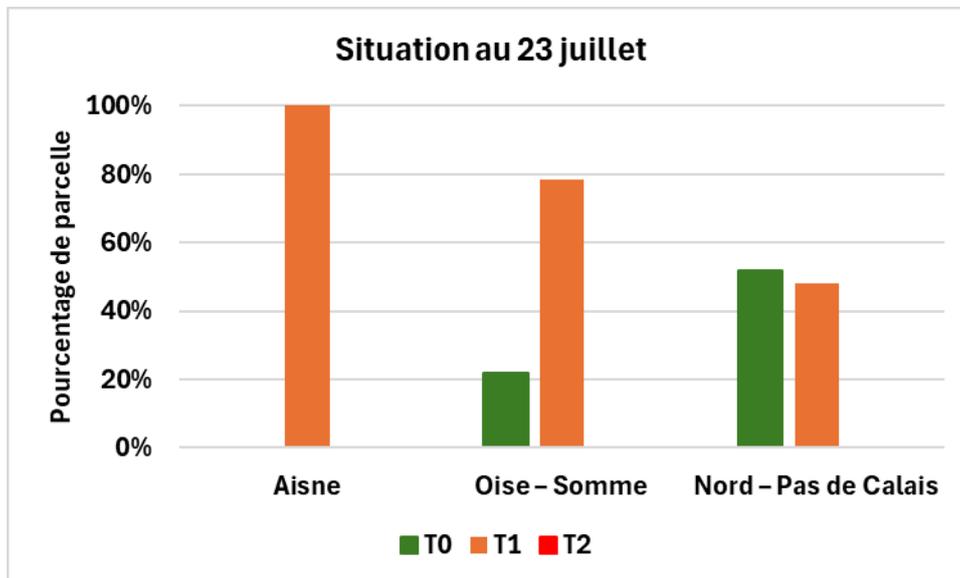
### Maladies foliaires



Cette semaine, 5 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose. 2 parcelles se situent dans le Nord-Pas de Calais, et 3 dans la Somme. La rouille a progressé dans le Nord-Pas-de-Calais, avec une parcelle atteignant le seuil de cercosporiose et de rouille et 3 sur la rouille uniquement.

La présence d'oïdium et de ramulariose est signalée sur quelques parcelles, sans atteindre le seuil indicatif de risque.

## Répartition régionale du niveau de seuil atteint



Cette semaine, évolution des maladies foliaires, 100% des parcelles observées ont atteint le niveau indicatif de risque dans l'Aisne, 78% dans la Somme/Oise et 48% dans le Nord-Pas-de-Calais.

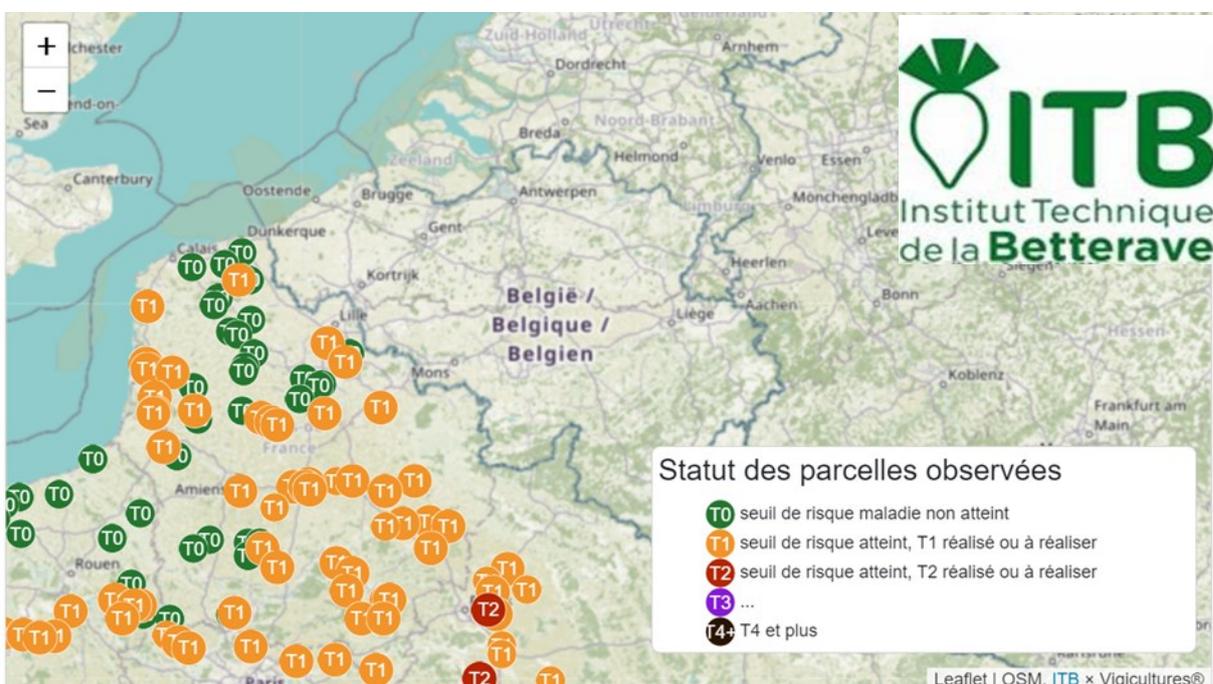
A ce jour, aucune parcelle n'a atteint le seuil indicatif pour une deuxième protection.

### Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de la protection <u>avant la mi-août</u></b>				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

**Bordure littorale :** « bande côtière de 100km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



### Pseudomonas

La bactériose à *Pseudomonas* reste observée sur 3 parcelles du réseau de surveillance. Les symptômes apparaissent suite aux conditions climatiques pluvieuses du printemps et aux fortes pluies locales. Ils disparaîtront naturellement sans préjudices. Attention à la confusion avec de la Cercosporiose, pour celle-ci des conidies noires sont présentes au centre de la tache.



Bactérie à pseudomonas (photo ITB)

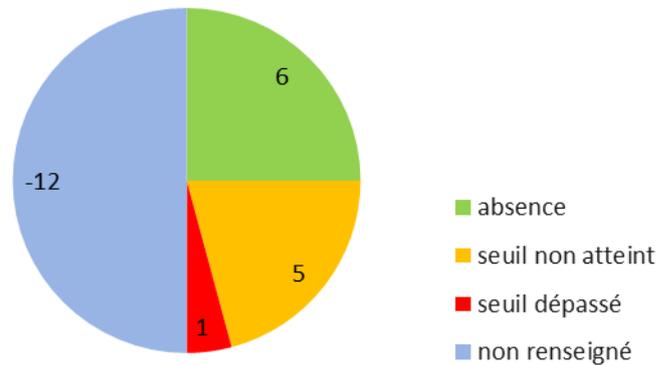


Cercosporiose (photo ITB)

### Pégomyies

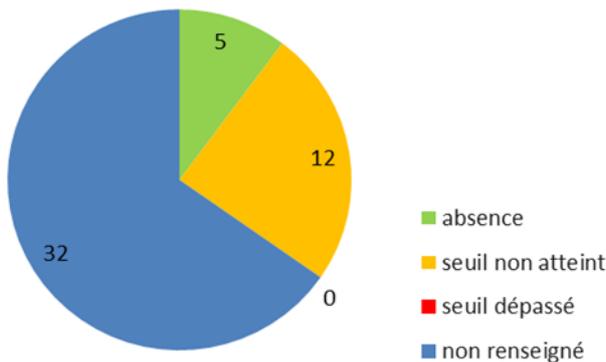
La présence de pégomyies est en régression. Elle est signalée sur 6 parcelles, seulement 1 parcelle atteint le seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots, à partir de la couverture du sol.

Pégomyies- % de plantes avec galeries



### Noctuelles défoliatrices

Noctuelles défoliatrices – Nombre de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections



Noctuelle défoliatrice (photo ITB)



La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est en baisse par rapport à la semaine précédente. Elles sont observées dans 12 parcelles du réseau, contre 20 la semaine dernière. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.



Pas d'évolution de la jaunisse, quelques betteraves isolées avec symptômes.



Jaunisse (photo ITB)

Mildiou

Du mildiou est observé sur des parcelles hors réseau de surveillance. Les symptômes sont la présence des feuilles du cœur vert pâle, déformées, recroquevillées, gaufrées et épaisses. Un duvet gris est également présent sur celle-ci. Les feuilles extérieures (les plus âgées) sont jaunes, attention à ne pas confondre avec de la jaunisse.



Mildiou (photo ITB)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. ProtégéIneux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Fiescourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyoë Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

